

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Partenariat avec l'A'urba - Subvention 2013 - Décision

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2010/0846 du 26 novembre 2010, le Conseil de Communauté a autorisé la signature d'une nouvelle convention cadre entre notre Etablissement Public et l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole Aménagement (A'urba).

Celle-ci confirme le principe d'une subvention annuelle de fonctionnement, dont le montant est arrêté en décembre de l'exercice précédent, en considération du programme de travail multipartenarial, du budget adopté et du Plan de financement à Moyen Terme (PMT), tels que validés au préalable par l'Assemblée générale de l'A'urba.

Le programme de travail multipartenarial pour l'année 2012 comportait 6 grands axes d'intervention :

- la connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution,
- les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques,
- les procédures de planification et de programmation urbaine,
- les démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme,
- prospective et rétrospective,
- conseil et expertise auprès des partenaires.

Pour le premier axe d'intervention des rapports d'études et des documents de synthèse ont été régulièrement produits par les observatoires travaillant sur cette thématique (observatoires de l'habitat, de l'immobilier Bordeaux Métropole-OIB, de l'activité économique et de l'emploi, des déplacements et des mobilités, des mutations girondines, de la croissance urbaine en Gironde, des dynamiques territoriales en Aquitaine).

Concernant les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques, l'Agence s'est notamment mobilisée sur le Grenelle des mobilités : dispositif exploratoire qui a rassemblé 120 participants pendant 6 mois et a permis de produire de nombreuses réflexions.

Sur le volet procédures de planification et de programmation urbaine, l'Agence a apporté un appui technique à la réalisation du PLU intercommunal (PLU 3.1) de la Cub intégrant le

PLH et le PDU, et a contribué à l'avancement technique du projet de Scot de l'agglomération bordelaise.

En ce qui concerne les démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme, les interventions de l'Agence se sont articulées autour des thématiques suivantes :

- Ville nature,
- Ville à haut niveau de services,
- Ville de proximité, ville mobile,
- Ville active,
- Ville sobre et saine,
- Franges urbaines et optimisation foncière,
- Evolution des modes de vie en ville,
- Rcade et ceinture 2030.

Enfin, l'année 2012 a également été marquée par l'organisation et la tenue de la 33^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme les 19, 20 et 21 novembre. Cette manifestation a accueilli 850 participants autour de la thématique « chiffrer et déchiffrer les villes – intelligence territoriale et renouveau de l'action publique locale ».

Le programme de travail 2013 portera sur les actions suivantes :

- Connaissance du territoire : poursuite des observatoires partenariaux (habitat et modes de vie, immobilier d'entreprise, activité économique et emploi, mobilités et rythmes de vie), réalisation d'indicateurs territoriaux, production de données et données géo-référencées, diffusion d'une culture urbaine (Cambo, échange d'expériences et visites, publications)
- Stratégies territoriales et articulation des politiques publiques : démarches grands territoires (Atlas, comité des grands projets, tableaux de bord de l'évolution urbaine), documents et démarches de référence pour la métropole, réalisation d'un Atlas, tenue du tableau de bord de l'évolution urbaine,
- Procédures de planification et de programmation urbaine : achèvement du Scot de l'agglomération (phase approbation) accompagnement de la Cub dans l'élaboration du PLU 3.1, suivi du PLU,
- Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme, Cub 2030 : quels équipements, quels services ? Faire des territoires péri-urbains un territoire de projet (les secteurs en interface avec la nature), points noirs environnementaux, eau et milieu urbain, planification énergétique, franges d'infrastructures et rocade, la ville intergénérationnelle, télétravail,
- Prospective et rétrospective : coopération métropolitaine, 50000 / 55000, grenelle des mobilités, production d'espace public, Métropole « sensible »,
- Conseil et expertise auprès des partenaires.

Sur cette base, la subvention communautaire sollicitée pour 2013 s'élève 5 113 770 €, montant qui paraît cohérent au regard de l'intérêt du programme et du nouveau projet d'agence. Il est donc proposé d'y donner une suite favorable.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L121-3 du code de l'urbanisme prévoyant la possibilité de création « d'organismes de réflexion et d'études appelés agences d'urbanisme »,

VU la délibération n°2010/0846 du 26 novembre 2010 approuvant la signature d'une nouvelle convention cadre entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'A'urba,

VU la demande de subvention de l'A'urba à hauteur de 5 113 770€.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt pour la Communauté urbaine de Bordeaux, des activités de l'A'urba telles que ressortant du programme de travail ci annexé,

DECIDE

Article 1 : le montant de la subvention à l'A'urba pour l'exercice 2013 est arrêté à 5 113 770 €.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention particulière ci annexée fixant les conditions de versement de ladite subvention.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus au BP 2013, Chap 65, art.6574, Fonction 8241, CRB UG00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 MARS 2013

PUBLIÉ LE : 12 MARS 2013

M. MICHEL LABARDIN